



À Nancy, le 26/10/2023

À l'attention de Mathieu Klein,  
Maire de Nancy-Président de la Métropole du Grand Nancy

**Objet :** préavis de grève reconductible à compter du vendredi 8 décembre 2023 à 00h00

Pour faire suite au refus de négocier avec les organisations syndicales en grève le 20 octobre dernier, l'intersyndicale Ville de Nancy et Métropole renouvelle le mouvement le vendredi 8 décembre 2023 00h00 avec un préavis de grève reconductible.

Depuis 3 ans, les agents de la Ville de Nancy et de la Métropole ont vu leurs conditions de travail se dégrader et leur pouvoir d'achat fondre.

Ce 20 octobre, monsieur le Président-Maire, était l'occasion pour vous de rentrer en négociation.

Vous avez préféré à cela laisser vos adjoints se charger d'opposer un refus catégorique aux revendications des agents.

Vous refusez toujours de voir l'hémorragie dans les services et de reconnaître les mauvaises conditions de travail, la surcharge, les burn-out, la pénibilité, les difficultés à recruter...

Nous réitérons nos revendications :

- Amélioration des conditions de travail par la fin de la désorganisation générale
- Augmentation et harmonisation de l'IFSE à minima de 250 euros (prime mensuelle)
- Octroi de la prime « pouvoir d'achat » selon les critères d'attribution du décret d'application
- Augmentation des tickets restaurants à la Métropole et mise en place à la Ville
- Augmentation de la prise en charge au restaurant municipal
- Augmentation des avancements et promotions
- Augmentation du budget pour l'action sociale

**Face à votre entêtement à ne pas vouloir répondre aux problèmes de vos agents**, nous, organisations syndicales CGT Ville de Nancy et CCAS, CGT Métropole du Grand Nancy, FAFPT et FO Municipaux de Nancy, appelons à la grève reconductible à compter du vendredi 8 décembre 2023 00h00.

**Vous dites ne pas avoir de budget pour vos agents, alors réduisez le budget communication,  
les voyages et primes de quelques-uns !**

CGT Ville et CCAS

FAFPT

FO

CGT Métropole